



# TITRE PROFESSIONNEL

## AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

11 mois

### VERS QUELS MÉTIERS ?

Devenir un professionnel généraliste du bâtiment, être compétent pour diagnostiquer, prévoir, réaliser et contrôler les travaux nécessaires au maintien en bon état des bâtiments, au maintien en sécurité des circuits et réseaux mais également des usagers des bâtiments. Réalisation des chantiers de rénovation.

### PRÉ-REQUIS,

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir une **expérience significative** dans le secteur du bâtiment ou avoir fait une **préqualification**
- En apprentissage : à partir de 18 ans jusqu'à 29 ans révolu
- En contrat de professionnalisation à partir de 18 ans sans limite d'âge
- Admission après étude du dossier, entretien de motivation et tests
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter et utilisation simple des outils du numérique)

### EXAMEN

- **Titre professionnel** délivré par le Ministère du travail de niveau 3 (CAP/BEP)
- Modalité d'évaluation : épreuves ponctuelles terminales
- N°RNCP: 35510

### FINANCEMENT

- Financement de la formation prise en charge par l'OPCO
- Pour les adultes : possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter



### ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

 DURÉE

- En apprentissage ou en contrat de professionnalisation
- 13 semaines(490h) au CFA
- 35 semaines en entreprise

 RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine au CFA
- 3 semaines en entreprise

 STATUTS

- Apprentissage jusqu'à 29 ans (pas de limite d'âge pour des personnes reconnues travailleurs handicapés)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation

### LA FORMATION EN ENTREPRISE

#### TYPE D'ENTREPRISE

- Les collectivités territoriales (mairie...)
- Les foyers logement, les établissements de santé (maisons de retraite, hôpitaux...)
- Les établissements scolaires
- Les entreprises multi-services/rénovation
- Les syndicats HLM, les sièges sociaux
- L'hôtellerie

#### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENTANT

Interventions possibles sur :

- Les structures fixes (gros œuvre, second œuvre)
- Les structures mobiles (ouvertures, mobilier)
- Les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité

**OUVERTURE PREMIERE SESSION : DU 02/01/2023 AU 10/11/2023**

### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

#### FORMATION :

**CCP 1.** Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment : maintenance améliorative courante des aménagements et des revêtements intérieurs d'un bâtiment - maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment - maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment entreprise  
**CCP 2.** Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment : maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment - maintenance préventive et maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment. Habilitation électrique  
**CCP 3.** Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment : maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtiment - maintenance préventive et maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Les +

#### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Présentiel
- Intervenant professionnel expert dans le domaine du bâtiment

#### SITE DE FORMATION

**MFR TOULOUSE NORD**  
2 Impasse de la Saudrune  
31140 Launaguet  
05.34.27.69.70 [mfr.launaguet@mfr.asso.fr](mailto:mfr.launaguet@mfr.asso.fr)

Contact : [yohanna.baudin@mfr.asso.fr](mailto:yohanna.baudin@mfr.asso.fr)  
07.57.58.10.03

[www.mfr-toulousenord.fr](http://www.mfr-toulousenord.fr)

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES